



Fondation
Maison des Champs
de Saint François d'Assise

Reconnue d'utilité publique depuis 1932

Ensemble, solidaires, depuis



RAPPORT D'ACTION
des services

ANNÉE 2021

Sommaire



1932

Reconnaissance d'utilité publique

De "fournir à la population laborieuse (...) tous les moyens d'aide et d'assistance matérielle, morale et sociale dont elle peut avoir besoin"...

2022

90 ans d'expériences

... à "faire du vivre à son domicile, du droit d'y rester, d'y être aidé, accompagné et soigné, un des enjeux pour la société de demain et ainsi contribuer à la construction d'une société solidaire où chacun puisse être reconnu dans sa dignité et grandir en humanité".

- 4 Éditorial
- 6 Évènements
- 8 Gouvernance
- 12 Les services

14

Les Appartements
de Coordination Thérapeutique
Paris et Val de Marne

22

Le Carrefour des Solidarités

32

Les Appartements
d'Hébergement Temporaire
Les Dispositifs de Nuit

32

L'institut de Recherche et de
Formation en Interventions
Sociales et de Santé

18

Le Service d'Accompagnement à la
Vie Sociale

26

Le Service Polyvalent d'Aide
et de Soins à Domicile

36

La crèche Sainte-Lucie

34

Les Ressources Humaines

FOCUS
La première ligne

Le domicile au prisme de la crise sanitaire

38
40

ÉDITO

Dans nos sociétés basées sur une conception linéaire du temps, l'âge chronologique revêt une importance notable dans la conception des différentes étapes de l'existence. Ainsi, on se réfère et on fait correspondre à nos représentations de l'âge des tranches d'âges exprimées en années.

Le National Institute of Aging distingue trois catégories de personnes âgées rapportées à l'âge chronologique : les « young old » (65-75 ans), les « old old » (75-85 ans) et les « oldest old » (plus de 85 ans).

La Fondation est donc désormais une oldest old lady, tout comme Elisabeth II.

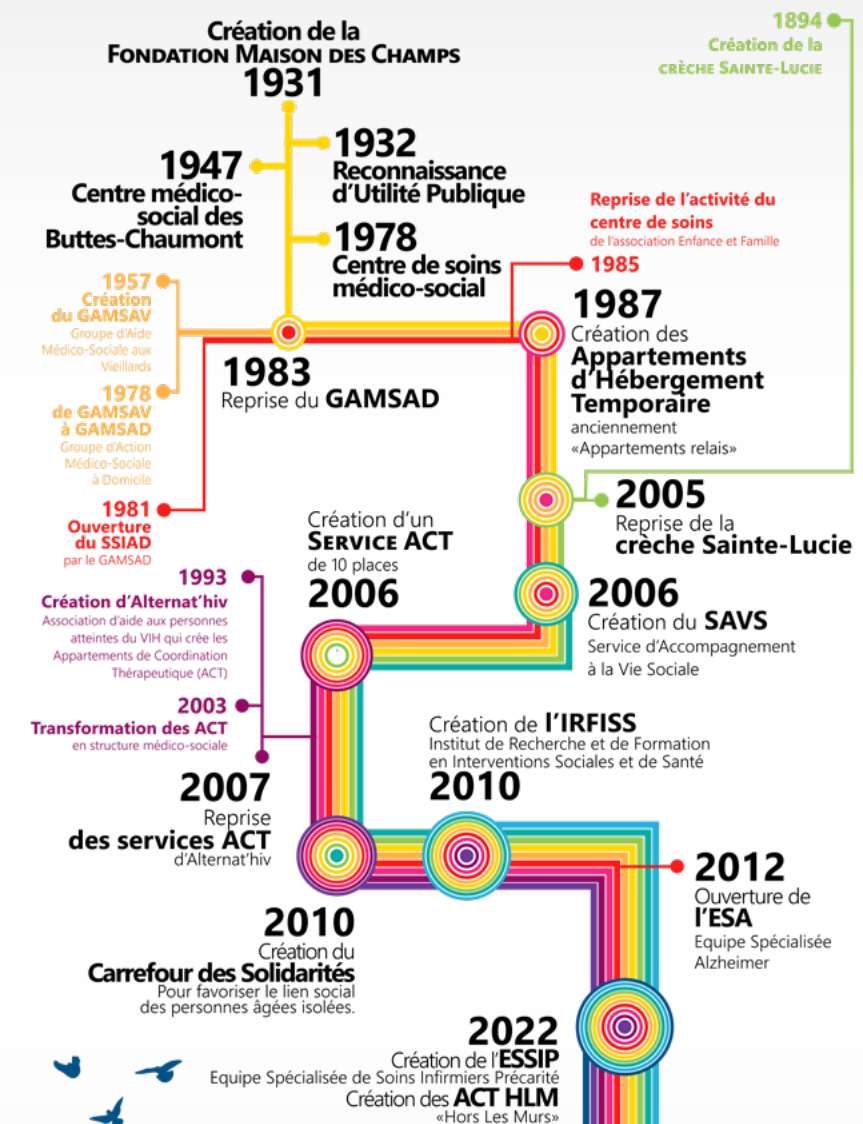
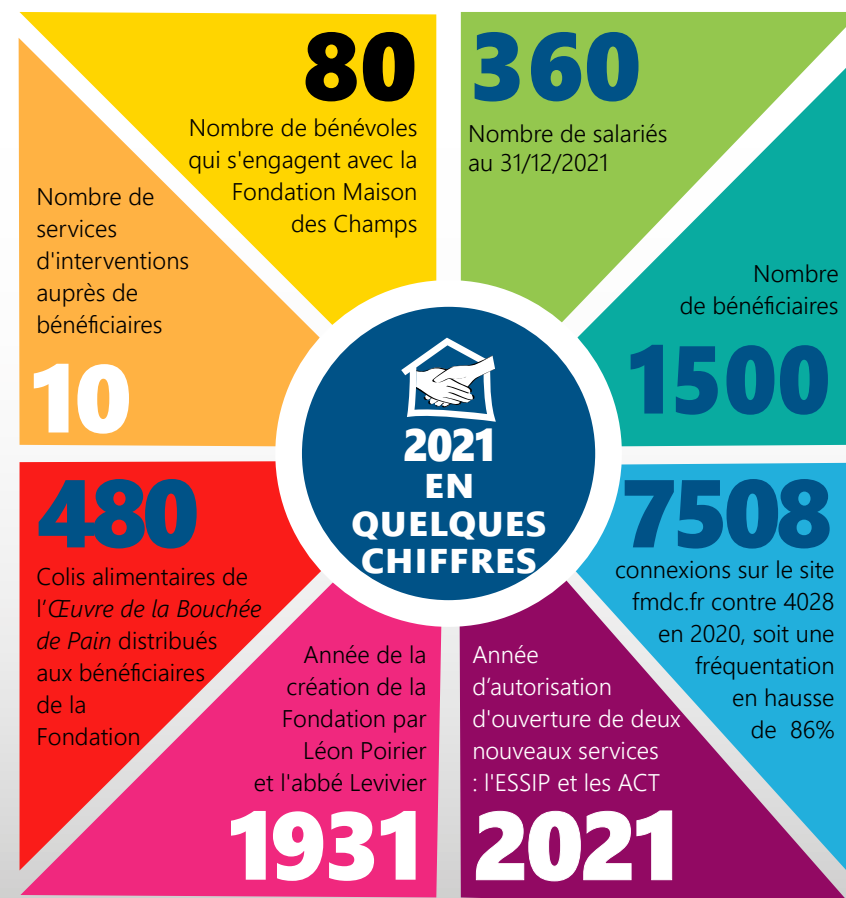
Alors que l'on pouvait, il y a un demi-siècle, faire coïncider l'entrée de la vieillesse consécutivement avec l'arrêt du travail, dire aujourd'hui qu'un sexagénaire est entré dans la dernière période de sa vie paraît aberrant au regard des modes de vie et de la santé de sa classe d'âge. En effet, c'est la santé qui est devenue une donnée déterminante de l'âge d'entrée dans la vieillesse.

Si, dans une perspective biologique, on commence à vieillir dès que l'on finit sa croissance ce n'est qu'à partir du moment où les effets du vieillissement impactent les modes de vie que le vieillissement est réellement ressenti par les individus et stigmatisé par la société.

C'est dans ce cadre que la perte d'autonomie, lorsqu'elle s'accroît et touche les activités de la vie quotidienne, est considérée comme une caractéristique spécifique de la personne âgée et même de l'état de vieillesse.

D'une manière plus ou moins consciente, les représentations de l'avancée en âge, conduisent à l'envisager comme une succession de pertes. Dans notre société, il est rarement fait état de gains liés à l'avancée en âge.

Et pourtant au regard de ces dernières années, comment ne pas être enchanté de constater que la Fondation est toujours, malgré ses 90 ans, une jeune femme prête à affronter les difficultés, à prendre à bras le corps les obstacles de toutes sortes, et à en sortir plus grande encore, plus forte et plus attentive aux souffrances.



Être chez soi, c'est être soi
au milieu des siens et dans son quartier

RAPPORT MORAL

ANNÉE 2021



Pascal SANZ
PRÉSIDENT

La Fondation Maison des Champs de Saint-François d'Assise comptait, fin 2021, 10 services, chacun d'entre eux se consacrant à l'accompagnement des personnes les plus fragiles. Pour ces services et pour leurs salariés et bénévoles, l'année 2021 a été la deuxième année passée à affronter l'épidémie de COVID, à faire redémarrer les prestations suspendues l'année précédente ou, au contraire, jamais interrompues mais forcément très perturbées et qu'il fallait faire revenir à un fonctionnement tendant vers la normale. Le tout en composant avec des décisions gouvernementales tantôt tardives, tantôt complexes à mettre en œuvre techniquement, tantôt non accompagnées de mesures financières satisfaisantes.

Et si, dans ce contexte particulièrement difficile, la Fondation est parvenue à accomplir ses missions, ce fut, incontestablement – et c'est toujours le cas aujourd'hui – grâce à **l'engagement sans faille des salariés**. Elles et ils sont plus de 400, exerçant une grande diversité de métiers : professions du soin ou des activités paramédicales, métiers de

l'aide à domicile, travailleurs sociaux avec leurs nombreuses spécialités, acteurs de la logistique, de la maintenance, de la technique, ou ceux de la gestion, du management, de l'animation d'équipe.

Aux salariés, je souhaite associer les **quelque 100 bénévoles**, qui **viennent judicieusement les seconder** dans leurs interventions auprès des 1 500 bénéficiaires des services de la Fondation et qui contribuent à accroître les champs d'intervention de celle-ci.

Toutes et tous, salariés et bénévoles, je veux ici les saluer, les remercier et leur dédier ce rapport moral.

Les services de la Fondation Maison des Champs ne se contentent pas d'accomplir les prestations que les personnes accompagnées attendent. Ils se transforment, ils innovent, ils se lancent dans de nouveaux projets.

J'en citerai quelques-uns :

- Au service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), le projet majeur élaboré en 2021, pour répondre à un appel à projets lancé par l'Agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France, est l'Équipe spécialisée de soins infirmiers précarité (ESSIP).

Il s'agit d'améliorer et, dans bien des cas, tout simplement de permettre l'accès aux soins infirmiers et d'hygiène pour les plus précaires – personnes sans logis ou hébergées de façon temporaire.

- Dans le même esprit, aux Appartements de coordination thérapeutique (ACT), parallèlement à l'extension du nombre de places d'hébergement « classiques » - 14 places d'un coup obtenues et financées en 2021 – ce qui nécessite un travail conséquent de recherche active de biens à louer et, dans certains cas, à acquérir, un nouveau programme a vu le jour : « ACT Hors les murs » (ou encore ACT HLM), visant la coordination thérapeutique à domicile auprès de personnes malades chroniques en situation de précarité et cumulant problématiques de santé et administratives.

- Le Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) s'est engagé dans une démarche de labellisation par Cap'Handéo, afin de voir certifiée sa compétence en matière de prise en charge des personnes en situation de handicap.

- Le SAVS et le Carrefour des solidarités ont inauguré de nouvelles formes d'actions communes entre services. Par exemple, pour la première fois, deux bénéficiaires du SAVS ont intégré l'équipe de bénévoles constituée par le Carrefour des solidarités pour animer la brocante de la rue Laumière à l'automne 2021. À la fin de l'année, les deux services ont co-organisé et animé un « Bingo Rigolo » qui, au-delà du moment de divertissement ainsi proposé, a permis des interactions entre bénéficiaires de l'un et l'autre service.

- Toujours avec l'objectif d'intervenir rapidement et efficacement auprès de personnes en grande difficulté, le service des Appartements hébergement temporaire (AHT) a, en 2021, innové, en pratiquant ce qu'on appelle des « mises à l'abri » de personnes subitement en grande difficulté voire en danger vital.

Je n'ai pu citer les réalisations de tous les services, mais je voudrais souligner que mon propos n'en exclut aucun : les Unités de logements spécialisés (ULS), la Garde itinérante de nuit (GIN), le SAVS de nuit, L'Équipe spécialisée Alzheimer (ESA),

l'Institut de recherche et de formation en interventions sociales et de santé (IRFISS), les services administratifs, logistiques et techniques. L'action même de ces entités de la Fondation est marquée par un renouvellement quotidien et une recherche constante de solutions adaptées aux situations qu'ils ont à traiter.

Je conclurai ce Rapport moral par **trois souhaits pour l'avenir proche de la Fondation Maison des Champs**.

Je souhaite pour les salariés et bénévoles de la Fondation qu'ils soient en mesure de conserver leur engagement auprès des personnes accompagnées, avec, pour les salariés, des rémunérations décentes, à hauteur de cet engagement et, pour tous, des conditions de travail que la Fondation continuera de chercher à améliorer.

Je souhaite pour la Fondation la poursuite tranquille de son développement territorial : sans rien renier de son enracinement dans le 19ème arrondissement, tout comme elle exerce déjà certaines de ses missions dans les arrondissements jouxtant celui-ci, mais aussi dans le 5ème pour la crèche et dans le Val de Marne pour une partie de ses ACT, elle est en train d'installer un service dans le 20ème, un autre dans le 14ème, elle intervient dans tout Paris au travers de sa GIN. Je souhaite donc que la Fondation puisse peu à peu, faire bénéficier les habitants d'autres quartiers de Paris de la compétence et du savoir-faire de ses équipes.

Je formule, enfin, le vœu que la Fondation Maison des Champs prenne une part active à une réflexion collective sur les évolutions de la société concernant le grand âge, la maladie, le handicap et la précarité, en mettant son expérience de terrain au service de cette réflexion.

Pascal Sanz

LES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 2021



Organisation de la galette des rois dans les services. Les aides à domicile ont pu être choyées à cette occasion grâce à ZeMassage qui est venu offrir un moment de détente.

Dans le cadre de l'atelier d'expression art plastique des **ACT de Paris**, les résidents, accompagnés de Nicolas Perruche, artiste, ont pu réaliser une fresque collaborative dans l'accueil de la résidence.



Le **SAAD** remporte l'appel à projet pour la mise en place de l'aide à domicile mutualisée (AADM) auprès de résidences partenaires

JANVIER

MARS

MAI



L'association "**les Amis du Carrefour des solidarités**" organise une brocante afin d'aider financièrement le Carrefour des Solidarités.

Des résidents et professionnels des **ACT** participent à la réalisation du film "Confinés, distancés mais pas résignés"

Alors que la France part en vacances, les services de la Fondation continuent d'intervenir.

JUILLET



Le **SPASAD** participe au salon des services à la personne à la Porte de Versailles

La Fondation assiste à la signature de la Charte Ville Aidante de la Ville de Paris au cours à l'occasion d'une projection du film "Mon vieux", suivie d'un débat.

Le **SPASAD** et le **Carrefour** participent au petit-déjeuner de la coordination personnes âgées du territoire Nord Est parisien

OCTOBRE

NOVEMBRE

FÉVRIER

Une stagiaire du **Carrefour des Solidarités** illustre le sujet d'un reportage du journal télévisé de France 2 portant sur l'engagement des jeunes durant les confinements.

Le **Carrefour** a également été lauréat d'un appel à projet international autour du partage de compétences des professionnels du médico-social («Dialog'Health» - les dialogues de la Santé).

La Fondation Maison des Champs participe au **Collectif SSIAD Paris** pour alerter sur la situation des soins infirmiers à domicile à Paris



AVRIL

JUIN

Le **SAVS** participe au mois parisien du handicap en organisant une exposition photographique issue du travail de l'atelier d'expression plastique. L'exposition "Voir la beauté" a permis aux bénéficiaires-artistes de partager avec le grand public leur vision de la beauté.

Le **Carrefour des Solidarités** fête ses 10 ans avec un an de retard pour cause de COVID.

Le **SSIAD** fête ses 40 ans !



AOUT

Le service des **Ressources Humaines** s'organise pour accompagner les salariés dans le cadre de l'annonce du gouvernement sur l'obligation vaccinale pour le personnel médico-social.



SEPTEMBRE

Le **Carrefour des Solidarités** présente à son tour une exposition photographique. Elle inaugure la Semaine Bleue en présence de François Dagnaud, Maire du 19ème arrondissement de Paris, et de Véronique Levieux, adjointe à la Maire de Paris en charge des seniors et des solidarités entre les générations



DÉCEMBRE

La Fondation est lauréate de deux appels à projet et peut ainsi compléter son offre d'accompagnement médico-social : l'**Équipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité**, et l'équipe mobile des **Appartements de Coordination Thérapeutique "Hors Les Murs"** sont créées.

Le **Carrefour des Solidarités**, le **SAVS** et les **AHT** organisent pour leurs bénéficiaires et bénévoles un temps festif pour marquer la fin de l'année 2021. Sous la forme d'un bingo «rigolo», suivi d'un thé dansant, les bénéficiaires ont pu passer une belle après-midi, animée par un comédien bénévole. De nombreux lots ont été distribués pour le bonheur de tous.

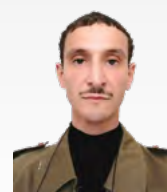
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de la Fondation est bénévole. Il est composé de 14 administrateurs.

Les statuts de la Fondation prévoient le renouvellement d'un tiers du Conseil tous les trois ans.



Gilles ASTRUC
TRÉSORIER



Kérim BERKANE
ADMINISTRATEUR



Patrice BOURGIER
SECRÉTAIRE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION



Anne BOURJADE
VICE-PRÉSIDENTE



Chloé CROIZER
ADMINISTRATRICE



Gabrielle DABO-ROUSSEAU
ADMINISTRATRICE



Jean-Paul DEREMBLE
ADMINISTRATEUR



Bertrand FOREST
ADMINISTRATEUR



Sophie LEVY
VICE-PRÉSIDENTE
*Présidente de l'association
Les amis du Carrefour*



Stéphane MARCILHACY
ADMINISTRATEUR



Henri NAUDET
ADMINISTRATEUR



Philippe RIGAUX
ADMINISTRATEUR

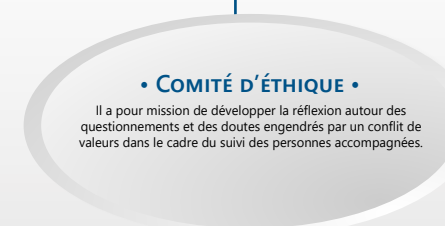
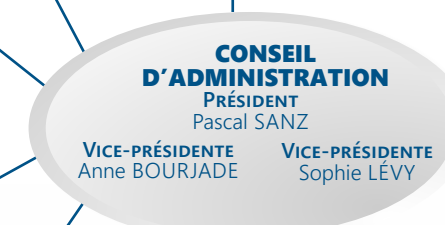
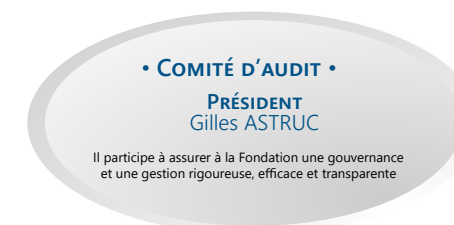


Pascal SANZ
PRÉSIDENT



Michel SENGUWAN
ADMINISTRATEUR

COMMISSIONS & COMITÉS



L'ORGANIGRAMME DES SERVICES



LE COMITÉ DE DIRECTION



**Didier
BECKERICH**
DIRECTEUR DU SERVICE DE
SOINS INFIRMIERS
A DOMICILE ET DE L'ESSIP



**Delphine
BONAL**
DIRECTRICE DU SERVICE
D'ACCOMPAGNEMENT
À LA VIE SOCIALE
& DU CARREFOUR
DES SOLIDARITÉS



**Justine
BOONE**
DIRECTRICE DES
HÉBERGEMENTS TEMPORAIRES
& DES DISPOSITIFS DE NUIT



**Catherine
de BRABOIS**
DIRECTRICE GÉNÉRALE
ADJOINTE



**Pascal
BRUNET**
DIRECTEUR DES
RESSOURCES HUMAINES



**Fabrice
du CHATELET**
DIRECTEUR DES
APPARTEMENTS DE
COORDINATION
THÉRAPEUTIQUE DE PARIS



**Laurence
LABORDE**
DIRECTRICE DU PATRIMOINE
& DES SERVICES GÉNÉRAUX



Jérôme
LUCAS
DIRECTEUR GÉNÉRAL



**Christophe
NICOLLE**
CHARGÉ DE MISSIONS



**Nadège
VANBESIEU**
DIRECTRICE DU SERVICE
D'AIDE
ET D'ACCOMPAGNEMENT
À DOMICILE



**Céline
VILDER**
DIRECTRICE DES
APPARTEMENTS
DE COORDINATION
THÉRAPEUTIQUE
DU VAL DE MARNE ET DES
ACT HORS LES MURS



Laura
ZILBERSCHLAG
DIRECTRICE DE LA
CRÈCHE SAINTE-LUCIE

En 2021, Delphine Bonal, Fabrice du Chatelet, et Céline Vilder, Justine Boone, Laura Zilberschlag et Christophe Nicolle ont rejoint le Comité de direction

LES SERVICES DE LA FONDATION

La Fondation Maison des Champs, en près de 90 ans d'existence, n'a cessé de développer des actions au bénéfice des personnes qu'elle accompagne. Aujourd'hui elle compte dix services à Paris et dans le Val de Marne. Chacun de ces services est dédié à l'accompagnement des plus fragiles.

En journée, le **Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)** propose de l'aide pour accomplir les actes essentiels et quotidiens de la vie. Aides et auxiliaires à domicile maintiennent et développent le lien social, afin de permettre à tous de demeurer à leur domicile aussi longtemps qu'ils le désirent.

Le **Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)** dispense des soins à domicile aux personnes âgées de plus de 60 ans et/ou aux personnes handicapées (sans limite d'âge).

L'**Equipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité (ESSIP)** vient compléter ce dispositif depuis décembre 2021 afin d'apporter des soins infirmiers aux adultes en situation de précarité sans critère d'âge ou de couverture sociale.

Les **Appartements d'hébergement temporaire (AHT)** accueillent des personnes âgées ou en situation de handicap et les accompagnent dans leur projet de vie tout en leur prodiguant les soins et l'aide nécessaires à leur quotidien.

La **Crèche Sainte-Lucie** propose un accueil pour des enfants âgés de 2 mois 1/2 à 3 ans, ou 6 ans et pour des enfants en situation de handicap.

Les **Appartements de coordination thérapeutiques (ACT)** accueillent des résidents atteints de maladies chroniques invalidantes et en précarité, dans un lieu de vie temporaire afin de leur permettre de retrouver le maximum d'autonomie, dans tous les champs de la vie quotidienne. Ces dispositifs ont été complétés depuis Décembre 2021 par une équipe mobile intervenant sur le sud du 94 baptisée **Appartement de Coordination Thérapeutique Hors les Murs (ACT HLM)**.

Le **Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)** est un lieu de soutien social et d'accueil convivial qui s'adresse à des personnes adultes reconnues en situation de handicap psychique.

Les **Dispositifs de nuit** proposent une aide nocturne pour les gestes essentiels, sur tout Paris de 21h à 7h du matin.

Le **Carrefour des solidarités** et ses 80 bénévoles favorisent le lien social, les échanges, pour permettre aux bénéficiaires de rester chez eux, de préserver leur autonomie et de vivre des moments plaisants avec des personnes de toutes générations confondues.

L'**Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)** s'adresse à des personnes ayant des troubles cognitifs d'apparition récente dans le but d'en limiter les conséquences dans la vie quotidienne des personnes et de leur entourage.

Ces services sont soutenus par les services supports (ressources humaines, comptabilité, et communication) ainsi que par l' **Institut de recherche et formation en intervention sociale et de santé (IRFISS)**.

CULTIVER LE SOIN DE SOI



*ETP : Éducation Thérapeutique du Patient



ACT

LES APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE

Le service des Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) est présent sur Paris (75) et sur le Val-de-Marne (94). Héritage de l'association Alternat'hiv, son objectif est d'organiser la coordination médicale et sociale auprès de personnes en situation de maladie chronique et de précarité.

- 1 | Les ACT 94 en 2021
- 2 | FOCUS : le guichet unique
- 3 | Les ACT du 75 en 2021
- 4 | Les perspectives ACT 75 en 2022

CAPACITÉ D'ACCUEIL

40 places

10 places
ACT HLM
financées depuis
déc. 2021

NOMBRE D'ADMISSIONS
8

NOMBRE DE SORTIES
8

ÂGE MOYEN
40 ans

DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR
3 ANS
ET **6** MOIS

Les ACT 94 en 2021

Tant pour les personnes accompagnées que pour les équipes de professionnels, la situation de crise et d'incertitude que nous avons traversée en 2021 n'a pas permis de réaliser nos activités « comme avant ». Néanmoins, nous avons poursuivi en 2021 notre travail d'accompagnement.

AXES DE TRAVAIL SPÉCIFIQUES DÉVELOPPÉS EN 2021 EN LIEN AVEC LA CRISE :

- Développement de l'outil numérique et apprentissage de nouveaux modes de communication : développement de nouvelles compétences informatiques pour les bénéficiaires et les professionnels.
- Nouveau rythme de travail avec une alternance du travail de terrain et de télétravail.
- Maintien de l'éducation autour des gestes barrières : mise en place du masque, méthode de lavage des mains, distanciation physique, aération des pièces...

L'année 2021 a été marquée par de nombreux changements et bouleversements dans notre service :

- Départ à la retraite de Madame Narboni, directrice du pôle médico-social de la Fondation et réorganisation des équipes et des services ACT.
- Fermeture temporaire de nos locaux d'accueil en début d'année, suite à une inondation.
- Obtention de 14 places d'extension sur les deux services Paris et Val de Marne et réorganisation du service ACT hébergement en 2 petites unités, (au Kremlin-Bicêtre et à Villejuif).
- Captation de nouveaux logements et ouverture de nouveaux bureaux au Kremlin-Bicêtre.
- Arrivée de nouveaux professionnels au cours du dernier trimestre 2021 : 2 infirmières, 1 animateur et 1 chef de service.
- Sélection du projet déposé en réponse à l'appel à projet de l'ARS sur le dispositif ACT HLM (Hors Les Murs) afin de compléter l'offre d'accompagnement médico psycho social : constitution d'une équipe mobile destinée à aller vers des personnes atteintes de pathologies chroniques et en situation de précarité. Ce dispositif s'adressera à des personnes vivant sur le territoire des villes d'Ivry, Villejuif, Kremlin-Bicêtre, Vitry ou Chevilly Larue, et qui cumulent plusieurs problématiques de santé et administratives. Le service met tout en œuvre pour démarrer cette activité dès que possible, au cours du 1er trimestre 2022.

Malgré les grandes difficultés de recrutement de travailleurs sociaux et de personnel soignant, l'équipe est plus que jamais, motivée et dynamique avec ces nouveaux projets. Dès que les postes seront pourvus, de nouveaux résidents pourront être accompagnés.

Enfin, le projet de résidence à Ivry-Sur-Seine avec le bailleur Toit et Joie, qui avait été suspendu durant plusieurs mois pour manque de financement du bailleur, est relancé depuis septembre 2021. L'ouverture de la résidence est prévue pour la fin 2023 début 2024.

94



DIRECTRICE

ACT
CÉLINE
VILDER

Les ACT 75 en 2021

Le service des Appartements de Coordination Thérapeutique de Paris a reçu une réponse favorable de l'Agence Régionale de Santé concernant sa demande d'extension de 7 places généralistes supplémentaires en 2021. De 32 places, le service ACT Paris passe à 39 places.

LES TEMPS FORTS

- Présence de l'ensemble des équipes auprès des bénéficiaires malgré les confinements.
- Maintien de l'activité durant la crise Covid (sensibilisation aux gestes barrières et à la vaccination).
- Temps d'échange avec les résidents en visio durant les confinements pour maintenir les liens du collectif de résidents.
- Arrivée de nouveaux collègues au sein du service ACT 75 suite au mouvement du personnel post Covid.
- Recherche d'appartements pour installer les nouvelles places.
- Participation des résidents à l'élaboration d'un film sur les infox et la littératie en Santé.
- Intervention d'une sophrologue bénévole.
- Dans le cadre d'une réunification familiale, accueil de deux enfants de bénéficiaires dans le service ACT Paris.
- Fin mars 2021, après le décès d'un résident, temps de recueillement des résidents et des professionnels.
- Réalisation d'une fresque collective avec Nicolas PERRUCHE, peintre muraliste.

Les perspectives ACT 75 en 2022

- Poursuivre le travail sur la réorganisation du service ACT 75
- Poursuivre des recherches de nouveaux appartements dans le parc social pour l'installation des 7 places d'extensions.
- Recruter une nouvelle infirmière
- Organiser une journée portes ouvertes
- Reprendre les temps de convivialité avec les résidents (petits déjeuners et repas) qui permettent la rencontre et favorisent les liens entre les résidents et avec l'équipe

FOCUS

LE GUICHET UNIQUE

Depuis 2017, 4 services ACT d'Ile de France et l'ARS se mobilisent pour offrir un accès simplifié au dispositif d'Appartement de coordination thérapeutique en mutualisant leur demandes d'admissions.

Aujourd'hui, 9 services ACT y sont mobilisés couvrant Paris, le 94 et le 92.

LES OBJECTIFS

- Simplifier les démarches de candidatures pour les partenaires via un guichet unique.
- Permettre l'équité dans le traitement des dossiers et la cohérence des réponses aux demandes.
- Créer un observatoire permettant l'identification des besoins en ACT
- Créer un espace de réflexion pour les professionnels autour des pratiques d'accompagnement en ACT.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

39 places

NOMBRE D'ADMISSIONS
8

NOMBRE DE SORTIES
7
ET **1** DÉCÈS

ÂGE MOYEN
40 ans

DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR
4 ANS
ET **11** MOIS

DIRECTEUR

ACT 75
FABRICE
DU CHATELET





SAVS

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE

Créé en 2006, le SAVS est un lieu de soutien social et d'accueil convivial qui s'adresse à des personnes adultes reconnues en situation de handicap psychique.

Le service est animé par une équipe médico-sociale, dirigée par Delphine Bonal, et composée de 4 accompagnatrices sociales, 1 psychologue et 1 art-thérapeute.

- 1 | Présentation
- 2 | Les temps forts en 2021
- 3 | Les perspectives 2022
- 4 | Focus : Les Potains du SAVS

CAPACITÉ
D'ACCUEIL
45
places

PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
53

TAUX
D'OCCUPATION
117%

NOMBRE
DE SORTIES
4

ÂGE MOYEN
48
ans



DIRECTRICE
**SAVS &
CARREFOUR
DES SOLIDARITÉS**
**DELPHINE
BONAL**

Présentation

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) propose aux personnes en situation de handicap psychique d'être reçues en entretiens individuels, d'être accompagnées pour effectuer des démarches, d'être accueillies, de partager des moments d'échange et de convivialité avec d'autres personnes, d'avoir des visites à domicile, de sortir en groupe pour pratiquer des activités culturelles et de loisirs.

Les actions du SAVS permettent aux bénéficiaires d'améliorer leurs conditions de vie au domicile, d'être aidés pour les démarches administratives, et conseillés pour la gestion du budget quotidien, d'être accompagnés pour leurs soins médicaux, aidés pour réaliser un projet professionnel. Le SAVS peut également aider ceux qui le souhaitent à trouver une association de quartier ou tout autre lieu pour y pratiquer des activités.



Les temps forts du SAVS en 2021

Comme en 2020, l'année qui s'achève restera une année particulière dans la vie du SAVS. La crise sanitaire qui a perduré en 2021 a demandé beaucoup d'adaptabilité et de réactivité. Mais 2021 est aussi le début d'une nouvelle équipe avec de nouveaux projets. Dans ces temps d'incertitudes liés à la pandémie, le SAVS représente un lieu sécurisant et fiable pour les bénéficiaires en cas de difficultés. L'accueil fait à la nouvelle équipe montre une réelle confiance des bénéficiaires vis-à-vis de la Fondation.

Cette année 2021 a été marquée par des temps forts :

Une nouvelle organisation a été mise en place avec la création d'une direction commune du SAVS et du Carrefour des Solidarités afin de travailler sur l'avancement en âge des personnes accompagnées par le SAVS et de mener des actions communes (cf. Actions communes SAVS/Carrefour des Solidarités en page 25).

Une nouvelle collaboration a vu le jour entre l'Institut Régional de Travail Social Paris Île-de-France (IRTS) et le SAVS. Quatre bénéficiaires du SAVS de la Fondation Maison des Champs et une accompagnatrice sociale sont

intervenus comme formateurs auprès des étudiants éducateurs spécialisés de 1ère année de l'IRTS Île-de-France. Ils leur ont parlé de leur accompagnement au SAVS, mais également de leur travail en ESAT. Les étudiants ont été très à l'écoute et ont eu de nombreuses questions. Le SAVS souhaite continuer d'inciter les centres de formation à intégrer les personnes accompagnées dans les parcours de formation.

La citoyenneté est toujours au cœur de l'accompagnement au SAVS ! Plusieurs rencontres ont eu lieu entre des élus du 19ème arrondissement de Paris et des bénéficiaires dans le cadre de l'exposition " Voir la Beauté " (cf. Actions communes SAVS/Carrefour des Solidarités en page 25). Deux bénéficiaires du SAVS ont également rencontré les élus de la Mairie du 19ème en participant au Conseil Local du Handicap, pour parler sport !

L'année a également été marquée par la reprise des sorties avec la réouverture des lieux culturels ! Ce fût l'occasion de se rendre à "Qu'est-ce que le diabète" animé par le réseau Paris Diabète ou à "Vie affective et sexuelle" animé par le CRIPS.

Reprise des temps d'échange entre les équipes sociales et paramédicales des SAVS/SAMSAH parisiens. Longtemps suspendues, les rencontres inter SAVS/SAMSAH parisiens pour les équipes ont repris en 2021 grâce à l'investissement du SAVS de la Fondation Maison des Champs dans ce projet. Ces temps d'échange entre professionnels permettent de renforcer les réseaux et de questionner notre façon d'accompagner les personnes.

Et toujours plus d'ateliers ! Des ateliers "couture" se sont mis en place grâce à deux bénéficiaires souhaitant partager leurs compétences avec leurs pairs en animant ces ateliers. L'atelier numérique s'est également déployé afin d'apporter davantage de maîtrise des outils du 21ème siècle.



Les perspectives 2022

En 2022 le SAVS intensifiera ce qui a été entamé en 2021.

Le développement du numérique se poursuivra notamment grâce à l'atelier numérique et la mise en place d'un futur logiciel métier pour l'équipe. Le projet de service actualisé sera mis en oeuvre.

L'implication des personnes accompagnées dans leur suivi et dans leur vie quotidienne sera renforcée.

L'avis des bénéficiaires sera recueilli par la diffusion d'un questionnaire de satisfaction.

Le rapprochement avec le Carrefour des Solidarités ouvrira de nouvelles pistes d'accompagnement pour les bénéficiaires dans un contexte d'avancement en âge de ces derniers.

Un nouveau CPOM* sera signé pour une période de 5 ans.

***CPOM :**
Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens,
signé avec l'Agence Régionale de Santé

FOCUS



L'ATELIER JOURNALISME

Mis en place au dernier trimestre 2018, cet atelier a pour but d'offrir un lieu d'expression et de générer du lien. De cet atelier est né *Les potains du SAVS*, un périodique trimestriel. Entièrement écrit par les bénéficiaires du SAVS, ils y relatent des activités, des sorties qu'ils ont pu vivre. Mais c'est également un lieu d'expression où ils partagent, parfois de manière intime, leurs commentaires sur l'actualité. Bien sûr on y retrouve également des critiques culturelles sur des albums à ne pas manquer, des films à voir, et de succulentes recettes de cuisine !

Vous n'avez encore jamais lu les Potains ? Pas de panique, vous les retrouverez tous en ligne et gratuitement sur notre site sur le lien suivant ou en scannant ce QRCode !

<https://www.fmdc.fr/potains-savs/>





RESTER SOI

CARREFOUR

LE CARREFOUR DES SOLIDARITÉS

Fidèle à la philosophie de la Fondation, le Carrefour des Solidarités veille au bien-être de ses bénéficiaires. Sa particularité est de favoriser le lien social, les échanges, de permettre aux bénéficiaires de rester chez eux, de préserver leur autonomie et de vivre des moments plaisants avec des personnes de toutes générations confondues.

- 1 | Présentation
- 2 | Les temps forts en 2021
- 3 | Les perspectives 2022
- 4 | Focus : Des actions communes !

NOMBRE DE
BÉNÉVOLES

106

NOMBRE DE
BÉNÉFICIAIRES

253

VISITE DE CONVIVIALITÉ
AIDE ADMINISTRATIVE

460

ACCOMPAGNEMENTS
PÉDESTRES

356

ACCOMPAGNEMENTS
VÉHICULÉS

195

AIDE BRICOLAGE

41

AIDE NUMÉRIQUE

87



RESPONSABLE DE SERVICE

CARREFOUR
DES SOLIDARITÉS
JONATHAN
EL KALIOBI

Présentation

Les bénéficiaires du Carrefour des Solidarités sont des personnes fragilisées par l'âge, la précarité, l'isolement, la maladie ou le handicap, résidents du nord-est parisien (19ème arrondissement et limitrophe).

Une petite équipe de salariés orchestre les interventions de 80 bénévoles, l'encadrement de stagiaires en cursus carrières sociales, et les demandes et les propositions des partenaires institutionnels. Grâce à leurs actions, de nombreuses activités sont menées, soit dans son local rue de Crimée (manucure, sophrologie, peinture, goûter-philos...) soit en extérieur (théâtre, musée, parc...). Mais le Carrefour des Solidarités c'est aussi des visites de convivialité au domicile ou de l'aide pour se déplacer à un rendez-vous médical par exemple.



Les Temps forts du Carrefour en 2021

L'année 2021 aura été une année difficile en raison de la crise sanitaire et des adaptations auxquelles a dû faire face le service. Il faut néanmoins retenir que le Carrefour est resté ouvert durant toute l'année pour accueillir les bénéficiaires et mobiliser les bénévoles pour venir en aide aux personnes vulnérables.

CHANGEMENT DE DIRECTION - Au mois de mai 2021 Delphine BONAL a succédé à Louise POUGET. Conjuguant les fonctions de directrice du Carrefour et du SAVS cela permet notamment de mutualiser certains ateliers et événements et de créer une nouvelle dynamique entre les 2 services.

ARRIVÉE D'UN EMPLOYÉ POLYVALENT - Julien JAUMIER a rejoint l'équipe du Carrefour en août 2021. Cette arrivée a été précieuse pour les accompagnements en véhicule des bénéficiaires ne pouvant se rendre seuls aux ateliers, sorties et rendez-vous médicaux.

L'ACCÈS LIBRE AUX ATELIERS, SANS JAUGE D'ACCUEIL - Pendant plusieurs mois, le nombre de participants aux ateliers a dû être limité à 6 bénéficiaires maximum en raison des restrictions sanitaires et de la taille du local. Cette jauge a été supprimée et a permis à qui le souhaitait de se rendre à chaque atelier sans inscription.

REPRISE DES SORTIES CULTURELLES ET RESTAURANTS - Depuis l'été 2021, les sorties au restaurant, cinéma, musée et théâtre ont pu reprendre pour le plus grand plaisir des bénéficiaires.

UNE GRANDE BROCANTE - organisée par l'association Les Amis du Carrefour, a réuni des salariés des différents services de la Fondation sous un beau soleil d'octobre et permis de financer des actions culturelles.

HEUREUX DANS SON QUARTIER - Pour la Semaine bleue, l'exposition « Heureux dans son quartier » a permis à tous de découvrir le Carrefour et l'humour de ses bénéficiaires.

Les perspectives 2022

En 2022, les suivis individuels et collectifs des personnes resteront au cœur de l'accompagnement. Les bénévoles et l'équipe resteront mobilisés pour faciliter le quotidien des personnes et les aider à se maintenir à domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions.

Des ateliers continueront d'être proposés et de nouveaux verront le jour grâce aux bénévoles nouvellement arrivés. Les sorties extérieures et culturelles reprendront plus intensément. L'accueil de nouveaux stagiaires et bénévoles se poursuivra, et des formations à destination de ces derniers seront

lancées avec de nouveaux thèmes. Une réflexion sur une analyse des pratiques pour l'équipe et les bénévoles sera lancée afin que chacun puisse se sentir soutenu dans ses missions. L'étude d'impact se terminera et apportera ses conclusions et avec elles de nouvelles pistes et perspectives éventuelles de travail tout en continuant le travail partenarial. La mutualisation de certaines actions du Carrefour avec les autres établissements de la Fondation Maison des Champs se poursuivra. Enfin, le rapprochement avec le SAVS enrichit ses pistes d'accompagnement et de partenariats.

Des actions communes !

FOCUS Le SAVS et le Carrefour des Solidarités ont mené plusieurs actions en parallèle ou ensemble ce qui a initié un travail commun pour les 2 équipes.

Depuis ce regroupement, 3 bénéficiaires du SAVS participent régulièrement à des activités du Carrefour des Solidarités et un autre sait qu'il peut venir y chercher des colis alimentaires en cas de difficultés financières. Ces actions sont discutées par les différentes équipes et viennent appuyer le suivi proposé par le SAVS. Parallèlement des sorties culturelles ont été organisées mêlant les deux Services notamment lorsque des places sont vacantes à cause de diverses annulations.

Au-delà de ces temps d'accompagnement individuel, les deux services ont réalisé plusieurs actions festives :

LA BROCANTE DES AMIS DU CARREFOUR

Organisée à l'automne sur l'avenue Laumière, elle a permis à 2 bénéficiaires du SAVS de changer de place en devenant des bénévoles comme les autres le temps d'un après midi. Ce changement de statut et donc de regard posé sur eux a été très bénéfique. Pour une fois c'étaient eux qui aidaient et non l'inverse. De façon globale, les salariés et les bénévoles ont travaillé main dans la main pour que cette journée se déroule au mieux. Ce fut l'occasion de rencontrer les habitants pour leur parler de nos actions et de permettre à l'Association des Amis du Carrefour de faire quelques bénéfices qui permettront de financer des actions culturelles toute l'année.

EXPOSITIONS PHOTOS

"Voir la Beauté" et "Heureux dans son quartier" Successivement exposées sur les grilles des parcs

du 19ème. A travers son exposition *Voir la Beauté*, le SAVS voulait montrer ses bénéficiaires comme des parisiens soucieux de la beauté qui les entoure. Quant à l'exposition *Heureux dans son quartier*, elle voulait montrer que l'avancement en âge n'était pas forcément synonyme de tristesse et de morosité en mettant en scène les bénéficiaires et bénévoles de façon décalée pour illustrer les rues du 19ème. Ces expositions ont d'une part agrandi la notoriété de ces deux services de la Fondation et d'autre part permis d'atteindre le premier objectif posé : changer le regard porté sur les bénéficiaires, le grand âge et le handicap. Ces temps furent également l'occasion pour les participants de rencontrer les élus de l'arrondissement pour échanger avec eux sur leur quotidien. Ces temps forts furent très valorisants pour l'ensemble des bénéficiaires.

LE BINGO RIGOLO DE NOËL

Le bingo a réuni 43 bénéficiaires des deux services pour un moment festif et convivial. Le service voulait proposer un temps joyeux pour conclure une année difficile. Il a permis à tous de se réunir et a scellé un véritable travail entre les 2 équipes. Si ces temps festifs ont rapproché les équipes, il a aussi été valorisant pour les bénéficiaires. Outre le bon temps et la joie partagée, les bénéficiaires du SAVS ont pu dire qu'ils ont apprécié être mêlés à d'autres personnes considérées comme « normales » et face à des personnes pour certaines très âgées. Ils ont parfois été mis en situation d'aidants. Ces quelques collaborations ne sont que le début d'un travail commun qui permettra d'accompagner chacun au mieux.



SPASAD

LE SERVICE POLYVALENT D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile (créé en 1957) et le service de soins à domicile (créé en 1981) sont réunis depuis 2007 en Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD).

Le SPASAD est la pierre angulaire de l'oeuvre de la Fondation : apporter l'aide et le soin nécessaires pour avoir le choix de vivre et de vieillir chez soi.

- 1 | Présentation du SAAD
- 2 | Les temps forts du SAAD en 2021
- 3 | Les perspectives en 2022
- 4 | Présentation du SSIAD
- 5 | Les temps forts du SSIAD en 2021
- 6 | Les perspectives du SSIAD en 2022
- 7 | L'ESA en 2021

ÊTRE CHEZ SOI

PERSONNES
ACCOMPAGNÉES

753

ÂGE MOYEN

77

HEURES
RÉALISÉES

172500

RÉPARTITION
HOMME / FEMME

70%
de femmes

RÉPARTITION
PAR ÂGE

76%
+ de 70 ans

GIR MOYEN

4



DIRECTRICE

SAAD
NADEGE
VANBESIE

Présentation du SAAD

Aider les personnes dans les actes de la vie quotidienne, telle est la mission principale du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).

Autrement dit : permettre aux personnes en perte d'autonomie de recevoir l'aide de personnes qualifiées, que ce soit pour l'entretien du logement ou pour l'aide à l'alimentation, à la mobilisation, ou aux soins de nursing par exemple.

Le service réalise 88% des heures auprès d'un public ayant le financement d'un organisme social (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Aide Social Légal, Prestation de Compensation du Handicap...). Il parvient ainsi à intervenir même dans les situations les plus précaires afin de garantir à chacun son droit à vivre et vieillir chez soi.

Les Temps forts du SAAD en 2021

Le contexte encore pesant de crise sanitaire, durant l'année 2021, a demandé, comme en 2020, une capacité d'adaptation rapide et efficace face aux annonces gouvernementales. Il a fallu faire preuve de pédagogie pour répondre à l'obligation vaccinale, pas toujours bien acceptée alors que les salariés sont restés sur le front durant les premiers confinements. Cependant la totalité des salariés a accepté cette obligation. L'année 2021 a encore été marquée par un nombre d'isolements ou de cas positifs importants. Tout cela n'a pas empêché le SAAD de poursuivre sa dynamique de projets !

GROUPES DE TRAVAIL - Des groupes de travail ont été constitués pour mener deux sujets importants au sein du service : la télégestion mobile et les temps de trajets au réel. Des actions ont été réalisées pour évaluer la faisabilité de ces projets : réunions d'échanges en équipe, avec les prestataires et services qui utilisent ces outils, étude des offres, calcul des coûts. Les groupes ayant commencé au dernier trimestre 2021, la mise en place de ces nouveaux projets est prévue courant 2022.

MAINTIEN DU LIEN SOCIAL INTERGÉNÉRATIONNEL - Dans le cadre de la convention signée en 2019 avec l'Éducation Nationale et l'École élémentaire publique Général Brunet les rencontres entre personnes accompagnées, aidants, salariés et partenaires se sont poursuivies. Les élèves ont notamment été reçus dans les locaux du SAAD afin de leur remettre des lettres pour commencer des échanges épistolaires avec des bénéficiaires.

AIDE À DOMICILE MUTUALISÉE - Le SAAD a été retenu par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse dans le cadre de la convention de l'aide à domicile mutualisée. En 2021, le SAAD est intervenu dans deux résidences autonomie ARPAVIE et Valentin Haüy. L'enjeu est de déployer cette convention avec d'autres partenaires.

CERTIFICATION CAP'HANDÉO - Au Printemps 2021, le service a pris contact avec le label Cap'Handéo afin de labelliser la compétence du SAAD dans la prise en charge des personnes en situation de handicap. Cette démarche a permis une analyse des pratiques et des réajustements pour un audit prévu au second semestre 2022.

AVENANT 43 - L'avenant 43, relatif aux rémunérations dans la branche de l'aide à domicile, est entré en vigueur au 1er octobre 2021. Cette réforme permet la plus forte revalorisation des emplois et des rémunérations depuis 2002.

Les perspectives 2022

Les projets lancés en 2021 devraient se concrétiser : l'obtention du label HANDEO, la prise en compte du temps de trajet au réel, la mise en place de la télégestion mobile, le développement de la convention CNAV AADM, et également la réalisation de l'évaluation externe, le développement de nouveaux partenariats (résidences autonomie), et le développement de l'activité sur les 14ème et 20 arrondissement de Paris.



Pour les aider à rester chez elle

La Fondation les soigne.
• Avec des infirmières pour leur donner les médicaments, faire des piqûres ou des pansements

• Avec des aide-soignants pour les aider à se laver, à aller toilettes

La Fondation les aide.
• Avec des auxiliaires de vie et des aides à domicile pour faire les courses, faire le ménage, aller se promener, les aider à manger



A cette époque, la Fondation a comme mission de s'occuper des enfants défavorisés du quartier en leur offrant des séjours à la campagne. C'est de là que vient son nom : "la Fondation Maison des Champs".

Elle sera reconnue d'utilité publique en 1932.



Mais être une personne isolée, ça veut dire quoi ?

Certaines personnes n'ont pas la chance d'avoir leur famille à leur côté ou n'en ont plus. D'autres se retrouvent seules quand elles ne peuvent plus sortir de chez elles parce qu'elles sont trop vieilles ou malades ou handicapées.

C'est ce qu'on appelle des personnes isolées.

Parce qu'elles n'avaient pas d'autre choix ces personnes devaient quitter leur domicile.

Alors la Fondation Maison des Champs a mis en place des actions pour les aider à rester à leur domicile tout en étant accompagnées.

Le temps a passé, les temps ont changé, le quartier s'est modifié et la Fondation s'est adaptée pour continuer à apporter son aide aux plus fragiles.

Aujourd'hui, les missions de la Fondation se sont diversifiées. La principale est de veiller sur les personnes isolées à cause de leur âge, de leur handicap, ou de leurs maladies pour ne pas qu'elles se sentent seules.



Mais pour la Fondation sa mission n'est pas suffisante si elle ne peut pas apporter en plus des moments de joie.

C'est pour cela que le rôle des bénévoles à la Fondation est très important.

Et grâce à vous les enfants, nous pourrions ensemble apporter au quotidien encore plus de bonheur à nos grand-parents.



Livret offert aux élèves de l'école primaire lors de leur venue à la Fondation pour la remise des lettres aux bénéficiaires du SPASAD.

PERSONNES
ACCOMPAGNÉES

424

ÂGE MOYEN

77

PLACES
AUTORISÉES

300

Personnes âgées

25

Personnes en
situation de
handicap

ÂGE MOYEN

83

ans

GIR* MOYEN

4



DIRECTEUR

SSIAD

**DIDIER
BECKERICH**

Présentation du SSIAD

Le SSIAD, en complément du SAAD, permet aux personnes qui le choisissent de rester chez elles et de pouvoir recevoir les soins dont elles ont besoin, comme elles les recevraient en établissement. L'ESA qui lui est rattachée, apporte un soutien spécifique aux personnes en début de troubles cognitifs afin qu'elles gardent les moyens de rester chez elles malgré l'apparition de la maladie.

Les soins réalisés par le SSIAD sont sur prescription médicale et sont couverts par l'assurance maladie. En 2021, 28.11 % des patients pris en soins par le SSIAD sont âgés de plus de 90 ans. La moyenne d'âge des personnes accompagnées est de 83 ans pour les personnes âgées et 49 ans pour les personnes en situation de handicap. Les pathologies principales des patients sont souvent en lien avec des affections neuro-évolutives.

Les Temps forts du SSIAD en 2021

Comme pour les autres services de la Fondation, la crise sanitaire a encore marqué le service, comme en 2020. Mais à cela s'ajoute une autre problématique nationale : le manque de personnel soignant, obligeant le service à s'organiser pour anticiper et assurer chaque jour de l'année sa mission auprès des personnes vulnérables.

MOUVEMENT DU PERSONNEL - 37 nouvelles embauches ont été réalisées au sein du SSIAD en 2021 sur des postes fixes, contre 31 sorties des effectifs. Ce renouvellement des effectifs a été permis grâce à la réalisation de 151 entretiens de recrutement sur l'année. La signature d'une licence Bipsoin en cours d'année nous a permis de faire face aux remplacements ponctuels et aux vacances de postes dans l'attente de recrutements : 224 missions de remplacement aide-soignant pour un total de 2178 heures réalisées et 23 missions de remplacement infirmier pour un total de 542 heures réalisées.

LA COVID-19 - Dans la continuité de 2020, la crise sanitaire Covid-19 a fortement impacté l'activité du SSIAD avec 3 vagues d'épidémies successives. La crise sanitaire nous a permis de renforcer nos liens collaboratifs dans de nombreuses situations complexes, nous permettant d'assurer la continuité de soins, avec l'ARS, la Pharmacie du Conservatoire, les agences d'interim, les Infirmiers libéraux, le laboratoire Dora et le centre de vaccination Pierre Girard.

LA NAISSANCE DU COMITÉ DE PILOTAGE « GESTE ET POSTURE » - Il est constitué de salariés du SAAD, du SSIAD, du service RH et de l'IRFISS. Son objectif principal est axé sur l'identification et la prévention du risque, passant par de la déclaration, de l'analyse, de l'adaptation des logements, à la formation.

La mise en œuvre du Ségur de la santé - A la suite de la crise COVID, des revalorisations salariales ont été actées pour les soignants dans le cadre du Ségur de la santé. Les salariés des SSIAD étaient exclus de ces revalorisations. La Fondation Maison des Champs s'est mobilisée pour obtenir que ses soignants soient reconnus au même titre que les autres. La mission Laforcade a finalement acté que les soignants des SSIAD privés à but non lucratifs pourraient bénéficier du SEGUR 1 soient 238€ brut de prime mensuelle.

NOS PARTICIPATIONS - Poursuite de la collaboration avec l'association Vieillissons Autonome et Solidaire association de copropriétaires d'un immeuble du 19^{ème} qui a pour objectif de permettre le maintien à domicile des habitants vieillissants, inscription aux réunions de coordination Personnes Agées du territoire (Consolider le travail partenarial et de réseau qui est déjà bien engagé dans le 19e, faire un état des lieux sur la prise en charge et l'accompagnement des personnes âgées d'un point de vue structurel et conjoncturel) et au "Schéma Senior" (le SSIAD a participé à l'élaboration du « schéma seniors » pour la période 2022-2026 avec une concertation institutionnelle, réunissant les principaux acteurs parisiens du grand âge (institutions publiques, associations, services médico-sociaux ...).

Les perspectives 2022

L'ESSIP - L'Agence Régionale de Santé Île-de-France, dans le cadre de la mesure 27 du Ségur de la Santé, lutte contre les inégalités par la création de dispositifs d'aller vers le public confronté à des difficultés spécifiques. Dans ce contexte, l'ARS a lancé un appel en projet en octobre 2021, auquel nous avons répondu. La Fondation Maison des Champs a appris avec fierté en décembre qu'elle était retenue pour le déploiement de ce projet, dès le premier trimestre 2022.

CRÉATION D'UN PROJET SPORT & NUTRITION - pour permettre aux patients à mobilité réduite et en situation d'isolement, de pouvoir accéder à une activité sportive et à un suivi diététique.

L'EXTERNALISATION DES PILULIERS - Dans le cadre de sa recherche de sécurité et de qualité du soin médicamenteux, le SSIAD Fondation Maison des Champs a passé une convention avec l'Officine de Pharmacie du Conservatoire en octobre 2021, afin de promouvoir la meilleure prestation pharmaceutique au profit de ses patients. Le déploiement de ce projet est prévu avant l'été 2022.

L'ESA EN 2021

En 2021, l'ESA a accompagné 183 bénéficiaires atteint de la maladie d'Alzheimer et/ou de démences apparentées et réalisé auprès d'eux 2231 séances. L'accompagnement a permis également d'aider, d'écouter et d'orienter au mieux leur entourage.

LES EFFECTIFS DE L'ESA MOBILISÉS POUR SOUTENIR LA VACCINATION

Les assistantes de soins en gérontologie ont apporté leur soutien aux bénéficiaires les plus isolés en les accompagnant à leur rendez-vous de vaccination. L'équipe encadrante s'est également mobilisée afin de soutenir, accompagner et faciliter la prise de rendez-vous vaccinale pour les professionnels, les bénéficiaires ainsi que leur famille.

NOUVEAUX PARTENARIATS

Un partenariat avec une nouvelle structure accueillant une population de personnes handicapées psychiques et âgées ainsi qu'une collaboration avec un accueil de jour qui ouvre une journée par semaine pour une population Parkinsonienne ont vu le jour cette année.

PERSPECTIVES 2022

- Renouvellement d'une partie de l'équipe avec le départ à la retraite de 2 ASG
- Continuer de développer le réseau de partenaires et améliorer la visibilité de l'ESA
- Remise en route de travaux inter-ESA afin d'améliorer la qualité de nos interventions
- Continuer de mobiliser les partenaires sur la question de la perte d'autonomie liée aux troubles cognitifs
- Réfléchir à améliorer encore et toujours les conditions du maintien à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de leur proche aidant.

PLACES
AUTORISÉES

20

PERSONNES
SUIVIES

183

SÉANCES
EFFECTIVES

2231

COORDINATRICE

ESA
**EMILIE
BOURRELY**





AHT

LES APPARTEMENTS D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

Créé en 1987, le service des Appartements d'Hébergement Temporaire accueille des personnes âgées de plus de 60 ans ou en situation de handicap dans un cadre familial lors d'une sortie d'hospitalisation, de l'absence de l'aidant principal ou pour rompre l'isolement

- 1 | Présentation des AHT
- 2 | Les temps forts en 2021

DISPOSITIFS DE NUIT

GIN & ULS

Des gardes de nuit interviennent au domicile des bénéficiaires pour apporter une aide nocturne rassurante pour les gestes essentiels de la vie quotidienne.

- 3 | Présentation des dispositifs de nuit
- 4 | Bilan 2021

NOMBRE DE PLACES

8+2
URGENCES

DURÉE MOYENNE

47
JOURS

ADMISSIONS EN URGENCE

8

MOTIF D'ENTRÉE

52%

répit des aidants

19%
isolement

10%
attente
d'EHPAD



MAÎTRESSE
DE MAISON

AHT
SONIA
REIDOR

Présentation des AHT

Les Appartements d'Hébergement Temporaire (AHT) sont situés au 13 quai de la Garonne, dans le 19^{ème} arrondissement de Paris. Ils sont composés de 2 appartements pouvant accueillir 5 personnes chacun, dans un cadre convivial.

Ce service, destiné à accueillir de quelque jours à trois mois des personnes ne pouvant temporairement rester seules à domicile, complète parfaitement l'action de la Fondation Maison des Champs qui s'engage à ce que chacun puisse vivre à son domicile autant qu'il le souhaite.

Dans certains cas, que ce soit en raison d'un isolement qui met en danger la personne, d'une sortie d'hospitalisation qui nécessite un temps avant d'envisager un retour au domicile, ou encore pour mettre à l'abri un bénéficiaire qui serait en situation de trop grande fragilité à son domicile, les AHT agissent comme un sas pour permettre à nos équipes pluridisciplinaires et à notre réseau de partenaires de tout mettre en œuvre pour imaginer un retour en toute sécurité au domicile ou en institution. La journée, infirmiers, aide-soignants, auxiliaire de vie se relaient avec la maîtresse de maison puis de 20h à 8h ce sont les gardes de nuit qui se relaient pour apporter aux résidents tout ce dont ils ont besoin.

Les temps forts des AHT en 2021

L'année 2021 a été marquée par de nombreuses restrictions liées au Covid. Cependant, nous avons pu bénéficier du partenariat avec le Carrefour des Solidarités de la Fondation, qui a ouvert ses portes aux résidents des AHT lors des ateliers tricot, mémoires, mandala, bingo...

Des ateliers intergénérationnels ont été organisés, avec l'aide de la Direction de l'Éducation Nationale : ateliers danse avec des classes de primaire, correspondance épistolaire avec une classe maternelle. Ces ateliers ont été suspendus à plusieurs reprises à cause de la crise sanitaire mais reprendront dès que possible. L'accueil de stagiaires au sein des AHT permet aussi de proposer plus de promenades, de jeux en intérieur et de moments conviviaux et intergénérationnels. Des projets de sorties avec nos résidents au restaurant ou à des spectacles ont malheureusement dû être reportés en 2022.

FOCUS

La mise à l'abri

En 2021, le service des hébergements temporaires, en collaboration avec le Carrefour des Solidarités, le SAAD et le SSIAD, a développé sa capacité à accueillir en urgence des personnes cumulant différentes vulnérabilités pour les « mettre à l'abri » : incendies, sans domicile, situations de maltraitance... L'accueil de ces résidents a permis de renforcer nos compétences et connaissances dans l'accompagnement social, ainsi que notre réseau de partenaires : assistantes sociales, associations, hopitaux, organismes de tutelles...

Présentation des dispositifs de nuit

Les dispositifs de nuit interviennent de deux manières : interventions dans des ULS (Unités de Logements Spécialisés) totalement domotisées d'une part, et interventions dans tout Paris grâce à la Garde itinérante d'autre part. Les équipes sont composées de gardes de nuit qui interviennent 365 jours par an, de 21 heures à 7 heures, auprès d'usagers très dépendants.

Les équipes d'intervention de nuit délivrent au domicile des usagers des prestations d'aide à la personne pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne.

Ces prestations s'inscrivent dans un projet individualisé d'aide et d'accompagnement élaboré à partir d'une évaluation globale des besoins de la personne. Il s'agit d'aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage, au déshabillage, à se rendre aux toilettes, à prendre ses repas...

Ces aides participent au maintien de l'insertion sociale et professionnelle, et permettent de profiter de son foyer et de sa famille.

Bilan 2021

Au vu du caractère vital de la nature des prestations délivrées, et bien que l'année 2021 ait été marquée par des tensions sanitaires liées au Covid, les interventions ont toutes été maintenues, malgré le fort absentéisme dû à l'épidémie (infection ou cas contact). Un protocole strict a été mis en place : utilisation de masques FFP2, gants, gel hydroalcoolique, blouses en cas de suspicion ou Covid avérée chez nos bénéficiaires.

Les perspectives de l'année 2022 étant plus sereines, l'objectif sera de développer les gardes itinérantes en communiquant auprès de notre réseau partenaire.

”

Dans l'après-midi, le commissariat de police du 19^{ème} contacte la Maison des Champs pour Mme A., âgée de 84 ans. Elle s'est présentée devant eux ce jour-là pour se protéger de son fils qui la séquestre et la frappe.

La directrice des AHT a alors appelé le Carrefour des solidarités qui a alors pu détacher un salarié pour venir chercher Mme A. en voiture au commissariat, l'accompagner à la pharmacie faire un test COVID, récupérer un duplicata d'ordonnance et l'emmener jusqu'aux appartements d'hébergement temporaire où elle a été accueillie le soir même par l'équipe sur place. Par la suite, la directrice des AHT a constitué un dossier d'aide sociale afin de financer son séjour. En coordination avec sa curatrice, elle a organisé le changement de sa serrure et la réévaluation de ses heures d'APA.

Mme A. a finalement été hébergée 5 mois. Elle a alors pu rentrer à son domicile en sécurité, son fils ayant quitté les lieux.

”

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE NUIT

27

TERRITOIRE

**TOUT
PARIS**

365

**NUITS
PAR AN**

DIRECTRICE

AHT
GIN&ULS
JUSTINE
BOONE



LA CRÈCHE SAINTE LUCIE

La Crèche Sainte-Lucie, située au 13bis rue des Bernardins dans le 5ème arrondissement de Paris, est une structure d'accueil petite enfance associative, créée le 5 novembre 1894 et gérée depuis le 1er octobre 2005 par La Fondation Maison des Champs.

DEVENIR SOI



- 1 | Présentation
- 2 | Accueil de l'enfant
- 3 | Rôle et place des familles
- 4 | Perspectives 2022

15 bébés
29 moyens
72
28 grands

**ENFANTS
 ACCUEILLIS
 5 JOURS
 par semaine
 51**

**ENFANTS
 ACCUEILLIS
 4 JOURS
 par semaine
 13**

**ENFANTS
 ACCUEILLIS
 1 À 3 JOURS
 par semaine
 8**



DIRECTRICE
**CRÈCHE
 SAINTE-LUCIE**
**LAURA
 ZILBERSCHLAG**

Présentation

La crèche Sainte-Lucie est agréée pour 66 berceaux. Elle a pour objectifs et valeurs d'assurer un accueil individualisé de qualité de chaque enfant et sa famille, de respecter le rythme propre de l'enfant en répondant aux besoins fondamentaux de chaque enfant, d'offrir un environnement riche permettant d'expérimenter et de développer les capacités de l'enfant, de favoriser la construction de son individualité (son identité), d'accompagner l'enfant dans son processus de socialisation et d'acquisition du langage et de favoriser et accompagner l'autonomie de l'enfant.

Accueil de l'enfant

Les enfants sont accueillis par une équipe pluri-professionnelle. Le respect de leur rythme et de leur individualité est notre priorité. Une journée à la crèche pour un enfant est riche en événements, l'enfant doit trouver ses repères dans le temps, dans l'espace et auprès des personnes ressources afin de s'assurer une sécurité affective et trouver sa place dans le groupe. L'accueil en âges mélangés a été poursuivi afin de répondre aux demandes des familles tout en garantissant les repères pour les enfants.

Rôle et place des familles

Une ou deux réunions par groupe de vie sont organisées à l'attention des parents durant l'année. A travers des supports (films, diaporama, photos), l'équipe partage avec les familles, ses observations, présente les activités, et documente la vie des enfants à la crèche.

Des manifestations festives ont lieu durant l'année, elles sont l'occasion de réunir enfants, parents et professionnels, sous forme d'un partage convivial autour d'un goûter ou d'un buffet.

Un café-parents est organisé par trimestre. C'est un moment de détente pour les parents après avoir confié leur enfant. Il offre aux familles la possibilité de rencontrer les autres parents, les professionnels de la crèche, le médecin, la psychologue, et la direction de la Fondation.

Ces échanges « informels » confirmant le climat de confiance sont essentiels. Ces temps conviviaux enrichissent les relations et les liens qui se construisent lors des transmissions parents/professionnelles réalisées au quotidien dans chaque groupe de vie.

Les contraintes sanitaires n'ont malheureusement pas permis de réaliser l'ensemble des temps conviviaux programmés.

Perspectives 2022

Nous souhaitons développer avec les familles les moments d'échanges, dès que cela sera possible, sur le thème de la petite enfance. Nous souhaitons également organiser au mois de juin, un temps de partage par section autour d'un goûter, à l'occasion de la fin d'année.

Les projets pour 2022 :

- La stabilisation de l'équipe professionnelle,
- Le réaménagement des espaces,
- Le renouvellement du petit matériel pédagogique.



La crèche Sainte-Lucie compte une équipe pluridisciplinaire (auxiliaires, éducatrices de Jeunes enfants, infirmière puéricultrice, psychologue) qui permet un accueil serein de qualité, dans l'intérêt absolu de l'enfant. La BIENVEILLANCE et le RESPECT de chacun y sont les maîtres-mots pour maintenir des relations optimales.

Présentation

L'IRFISS et le service des Ressources Humaines organisent et mettent en place des actions de formation dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité de service pour les salariés et les bénévoles. Ces actions de formation permettent le développement de nouvelles compétences, leur réactualisation et/ou leur renforcement. Par le tutorat, le partage des connaissances et de l'expérience est favorisé. Plus globalement les objectifs des formations s'inscrivent dans le projet associatif et dans l'éthique de la Fondation Maison des Champs.

L'IRFISS s'appuie sur un solide réseau interne de formateurs (aides à domicile, soignants) et de tuteurs ainsi que sur des organismes externes reconnus tels que FORMASSAD, GEROSCOPIE, LA PROTECTION CIVILE, ASSISTEAL.

Les faits marquants 2021

Le premier semestre fut encore marqué par la crise sanitaire imposant le report de formations ou/et la limitation du nombre de participants liée aux jauges. Malgré ce contexte, l'IRFISS s'est mobilisé pour déployer des actions de formations sur le dernier trimestre lorsque la situation sanitaire s'est améliorée.

- 80 stagiaires ont bénéficié d'une formation dispensée par l'IRFISS
- 7 thèmes de formation
- 543 heures de formation

Les actions de formation s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de services. En cette fin d'année 2021, la priorité a été donnée à l'amélioration des conditions de travail

1/ PAR LE RENFORCEMENT DES FORMATIONS DANS LE CADRE DE LA PRÉVENTION :

- La sécurité du domicile
- Les Gestes et postures : prévention des Troubles Musculo-Squelettiques

2/ PAR DES FORMATIONS DANS LE CADRE D'AMÉLIORATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET DES CONNAISSANCES

- La maladie Alzheimer et les troubles cognitifs
- Les notions et concepts sur le handicap
- Les financeurs publics du maintien à domicile

Enfin le contexte sanitaire a été l'opportunité d'amorcer une réflexion sur l'offre proposée par l'IRFISS en privilégiant les axes suivants :

- Collaboration étroite et renforcée avec les Ressources Humaines et la Direction générale
- Formation à la conception pédagogique
- Formation de l'équipe des formateurs internes à l'animation de formations



L'IRFISS en 2022

RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION IRFISS/RH

- Nathalie CLEMENT (coordinatrice des formations internes) et Claire PONTIER (Assistante RH) sont à l'écoute et à la disposition des salariés et en soutien des Directeurs de service.

MISE EN PLACE ET FORMATION D'UNE ÉQUIPE DE TUTEURS

- Pour accompagner les prises de poste, les contrats aidés et les salariés rencontrant des difficultés, une équipe de tuteurs expérimentés sera mise en place.
- Ouverture à l'ensemble des services des formations internes afin de créer du lien et des synergies entre les différents services.

RÉNOVATION DU PLATEAU TECHNIQUE DE LA RUE FRANCIS PONGE

- Dans le cadre de la prévention des accidents de travail, et d'une meilleure prise en charge des bénéficiaires, le plateau technique de la rue Francis Ponge a été rénové et actualisé par l'achat de matériel pédagogique permettant des mises en situations réelles.

HANDÉO : MISE EN PLACE DE FORMATION SUR LES DIFFÉRENTES SITUATIONS DE HANDICAP

- En vue de l'obtention de la certification HANDEO, le plan de formation s'enrichit d'actions visant le développement de la prise en charge de bénéficiaires en situation de handicap.

ACCOMPAGNEMENT DE SALARIÉS VOLONTAIRES VERS LE DIPLÔME D'ÉTAT D'ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL AVEC LA VALIDATION D'ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

- Depuis janvier 2022, 8 salariés (aides à domicile et gardes de nuit) bénéficient d'un accompagnement interne dans leur parcours VAE en vue de l'obtention du diplôme d'État AES (constitution des livrets 1 et 2, préparation à l'oral)

IRFISS

INSTITUT DE
RECHERCHE ET
FORMATION EN
INTERVENTION
SOCIALE ET DE SANTÉ

NOMBRE DE
STAGIAIRES

80

THÈMES DE
FORMATION

7

HEURES DE
FORMATION

543

FORMATRICE

IRFISS

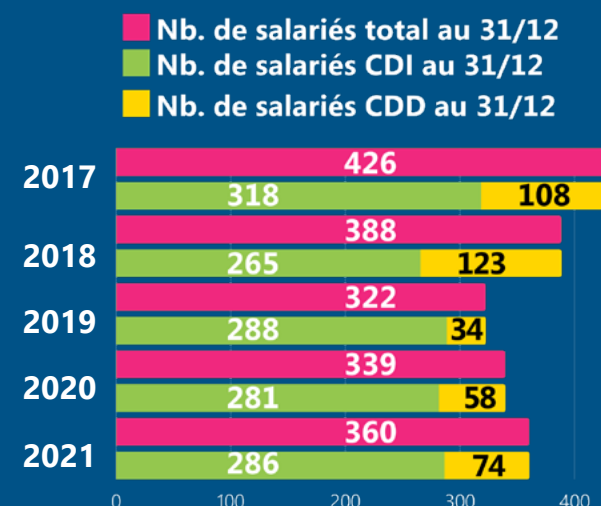
NATHALIE
CLEMENT



RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs de la Fondation

Les effectifs permanents de la Fondation sont en très légère augmentation. L'année 2021 est marquée par un recours très important aux CDD. On comptabilise en 2021 deux fois plus de CDD qu'en 2020. 2288 CDD ont été conclus en 2021 pour 1057 CDD en 2020. C'est notamment l'activité des services du SSIAD et du SAAD qui explique cette situation. Après de nombreux départs de soignants et face aux très grandes difficultés de recrutement de soignants en CDI, le SSIAD a dû conclure en 2021 1027 CDD, contre 431 CDD en 2020. Le SAAD a lui subi un fort absentéisme qui l'a contraint à conclure 948 CDD en 2021 pour 404 en 2020.



Faits marquants de l'année

L'activité du service des Ressources Humaines a très fortement augmenté. Les fonctions d'administration du personnel et de paie ont été très sollicitées par la croissance exceptionnelle du nombre de contrats de travail à durée déterminée ainsi que par la mise en œuvre de la profonde réforme de la convention collective de la Branche d'aide à domicile qui a concerné plus de la moitié des salariés de la Fondation.

La protection de la santé et la sécurité des salariés sont restées à un niveau de priorité exceptionnel avec l'adaptation continue des protocoles de protection et de prévention Covid-19 et la mise en œuvre de l'obligation vaccinale contre la Covid-19.

Face à la difficulté de recruter du personnel soignant et médico-social en France, le recrutement est devenu une fonction stratégique. Aussi, le service RH a développé son expertise sur cette fonction :

- en proposant un service de conseil et de soutien auprès des directeurs de services,
- en améliorant les process et les outils de recrutement.

Perspectives 2022

Les difficultés de recrutement devraient s'accroître encore en 2022. Le service RH s'inscrit donc dans un processus de développement continu de son activité et de ses compétences en recrutement.

Le service aura par ailleurs au moins 3 grands projets à mener : celui de la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ; celui de la refondation de l'ensemble des Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels dans un contexte légal réformé ; celui enfin de la simplification de ses process de paie.



DIRECTEUR
RESSOURCES HUMAINES
PASCAL BRUNET



RAPPORT FINANCIER

ANNÉE 2021



Gilles ASTRUC
TRÉSORIER

UNE LÉGÈRE FRAGILISATION DE LA SITUATION ECONOMIQUE

L'année 2021 marque une certaine fragilisation budgétaire par rapport à l'année précédente. Il présente un excédent de 146K€ à comparer à l'excédent 2020 de 161K€

La raison essentielle réside dans les évolutions respectives des charges et des produits de l'activité courante.

Si les produits générés par l'activité ont connu une légère hausse les charges (et notamment les charges de personnel) ont augmenté plus fortement.

Il en résulte une baisse significative du résultat d'exploitation qui se révèle déficitaire à hauteur de 54K€. Toutefois le résultat exceptionnel vient tempérer le propos précédent : il est fortement excédentaire et en lien avec divers produits attribués par nos financeurs dans une

logique de « rattrapage » ainsi que des reprises de provisions devenues prescrites. Nous devons donc bien considérer que ces sommes ont été générées par l'activité des services de la Fondation.

Pour cette raison le résultat comptable diminue beaucoup moins fortement que le résultat d'exploitation.

Comme l'année précédente l'équilibre budgétaire observable au niveau de l'ensemble de la Fondation ne doit toutefois pas occulter la fragilité de certains services dont l'activité a été déficitaire en 2021 (cf. tableau des résultats ci-dessous). Une grande vigilance reste toujours nécessaire.

En annexe sont présentés les comptes de résultat par secteur d'activité.

UN RENFORCEMENT DES ÉQUILIBRES FINANCIERS

Comme l'année passée l'évolution de la situation financière reste satisfaisante.

Le fonds de roulement augmente de 450 K€ corrélativement au montant de la capacité d'autofinancement.

Le Besoin en fonds de roulement est négatif on parle alors d'excédent de financement d'exploitation (EFE) pour signifier que le jeu des délais de paiement des créances et des dettes d'exploitation a un effet favorable sur la trésorerie. Cet EFE est plus faible que l'année précédente.

La progression du fonds de roulement explicite entièrement le renforcement de la trésorerie qui passe de 46 à 48 jours de dépenses courantes. Soit un niveau très confortable. La continuité de notre activité n'est pas compromise en l'état actuel.

Les équilibres financiers sont donc très satisfaisants malgré la fragilité structurelle de longue date des fonds propres de la Fondation.

Comme les quatre précédentes années la Fondation est en mesure de payer les salaires en fin de mois et les autres échéances de son activité courante sans recourir à des concours bancaires courants (dépannages de trésorerie).

Il apparaît toutefois que la vétusté moyenne des équipements des différents services de la Fondation est très élevée (ratio de vétusté 77%). Des investissements de renouvellement pour des montants non négligeables seront donc nécessaires dans les prochaines années.

Les éléments suivants ont agi en 2021 sur l'activité des services de la Fondation.

- L'exclusion des professionnels soignants de l'attribution de la prime « Grand âge », l'exclusion des professionnels soignants de la prime « Ségur de la santé », l'une et l'autre décidées par les pouvoirs publics, autorité de tutelle des SSIAD via l'ARS, ont totalement détruit les ressources de recrutement pour le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de telle sorte que, faute d'intervenant de terrain, son activité est tombée à près de 75 % de taux d'occupation.

- Cette difficulté s'est par ailleurs accrue au regard des effets du dumping salarial réalisé en auprès des infirmiers, destiné à développer les capacités de testing, puis de vaccination du public, et a ainsi définitivement asséché les réserves de salariés soignants dont les services de soins infirmiers à domicile avaient et ont encore cruellement besoin.
- L'obligation vaccinale, bien que n'ayant eu que peu d'effet sur les services a toutefois participé aux tensions en ressources humaines observées sur les services. Le SAVS - service d'accompagnement à la vie sociale - en particulier a vu 25 % de ses effectifs en suspension de contrat de travail (1 sur 4).
- L'agrément de l'avenant 43 de la convention de la Branche de l'aide à domicile, a été entériné par les pouvoirs publics avec effet au 1er octobre 2021. Mais les modalités de financements ne sont toujours pas connues à ce jour.
- Enfin il n'est pas à exclure que la crise sanitaire, ayant conduit sur de nombreux mois au confinement, ait été fortement préjudiciable à un certain nombre d'agence de service à domicile, qui n'ont eu d'autre choix que de cesser leur activité. Ces circonstances, si elles devaient se vérifier, pourraient en définitive s'avérer favorable au rebond du service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD).

En K€	2020	2021
FRNG	601	1052
BFR (EFE)	(1143)	(861)
Trésorerie	1744	1913
Trésorerie en nombre de jours	46	48
Capacité d'autofinancement	349	563

FOCUS :

LA PREMIÈRE LIGNE

Extrait de
l'intervention
de la Fondation
Maison des Champs
à la Mission
d'Information et
d'Évaluation Santé
du Conseil de Paris
le 17 mars 2022.

“ —
Les équipes de la Fondation sont celles de la première ligne. La première ligne, ce sont évidemment les équipes de ceux qui vont aux domiciles, qui sont vraiment des veilleurs de proximité, qui sont les premiers contacts chaque jour des personnes qui sont très fragiles, très isolées et qui sont les premiers à déceler une dégradation de l'état général, une dénutrition, un état de grande fragilité.

Ce sont des métiers que nous sommes fiers d'exercer, ce sont des missions que nous sommes fiers de remplir. Chacun de nous a une conscience aiguë de la nécessité de cet engagement pour permettre aux personnes de vivre leur choix de rester chez elles, mais aussi de la responsabilité qui incombe à un aide-soignant, une infirmière, à une auxiliaire de vie, un travailleur social qui sont les seuls à connaître la personne très isolée, en situation de très grande fragilité. Là où nous intervenons, nos patients cumulent le plus souvent beaucoup de facteurs de fragilité. La dépendance physique qui fait que nos services sont appelés, s'inscrit souvent dans un contexte de grande précarité économique et d'isolement.

On ne soupçonne pas sans l'avoir vu à quel point certains parisiens âgés vieillissent dans **DES CONDITIONS SORDIDES.**

Cela se manifeste concrètement par des habitats insalubres qui sont parfois envahis de cafards, de punaises de lit, par des syndromes d'encombrement, parfois, par la difficulté à assurer le minimum pour permettre la bonne tenue des interventions, c'est-à-dire faire faire des doubles de clés, acheter des protections, acheter des aliments équilibrés.

Nos services sont le fer de lance de la solidarité, ils sont l'expression du contrat social qui permet que la société prenne soin des plus fragiles. Ce sont de beaux métiers qui nous amènent à veiller sur ceux qui du fait de la maladie, du grand âge, de la précarité, du handicap se retrouvent un peu en marge. Ce sont des métiers où l'on voit très directement le bénéfice de nos engagements pour ceux auprès de qui on intervient.

Notre principale demande serait donc que l'on puisse donner à des structures comme les nôtres les moyens d'une action globale, et que la coordination ne soit pas séparée de l'intervention. On arrive à cette interrogation : Quelles significations donner à la désaffection de ces formations ? Quelle signification donner à l'impossibilité manifeste de promouvoir ces métiers dans l'opinion publique et d'améliorer les conditions de travail afin de les rendre compatibles avec des horaires de vie privée ?

En 1945, le législateur avait prévu que prendre soin des citoyens les plus fragiles, malades ou âgés était une part non négociable du contrat social. Pour ce faire, il était nécessaire d'engager la solidarité de la société tout entière. De ces grandes intuitions était né le système de sécurité sociale, la logique de nos cotisations. La crise du Covid intervient après celle des gilets jaunes,

après les grèves de transport de fin 2019. Tout cela vient questionner pour nous encore plus fortement ce système et les choix de politique publique qui ont été faits depuis des années. Puisque notre système de santé ne permet plus à des soignants d'exercer sereinement leur métier, et de ce fait met en péril l'offre de soins, des modèles alternatifs existent-ils ? Petit à petit, les acteurs privés à but lucratif investissent le champ du prendre soin, peut-être est-ce l'ouverture d'une nouvelle ère, d'un système de santé plus libéral.

Sans doute, en tout cas, c'est la fin d'une époque où **LA SOLIDARITÉ NATIONALE ÉTAIT UNE ÉVIDENCE.**

Le coût de la vie à Paris est cher, la plupart des salariés de la Fondation habitent loin et ont de longs temps de transport. Pouvoir aligner les salaires du médicosocial sur les autres salaires nous paraît une évidence, c'est une partie de l'attractivité des métiers.

En sortant de ces deux années Covid, on ne peut que redire à quel point l'engagement de nos soignants, l'engagement des auxiliaires de vie, des aides à domicile, des travailleurs sociaux et de l'ensemble des salariés de la Fondation est impressionnant.

Ce sont des métiers que nous sommes vraiment fiers d'exercer, **MAIS IL Y A AUSSI LA RÉALITÉ DE LA VIE QUOTIDIENNE** — ”

LE DOMICILE AU PRISME DE LA CRISE SANITAIRE

Extrait de Espace
Ethique, le magazine
de l'Espace éthique
Île-de-France,
numéro 5 / mai
2022, page 14/15.

La crise sanitaire a mis en lumière le rôle du domicile, devenu plus qu'un logement, et son importance. Comment la vie de chacun en a-t-elle été impactée, notamment celle des plus vulnérables ?

Retour sur cette période et ses conséquences.

Patricia Genod, aide à domicile, tutrice et formatrice au sein de la Fondation Maison des champs, insiste quant à elle sur la difficulté du premier confinement pour ses patients à domicile. « Les visites étaient soudain limitées aux personnes prioritaires, c'est-à-dire atteintes de pathologies ; si nous avions appliqué strictement les consignes gouvernementales, j'aurais dû cesser de voir du jour au lendemain 7 personnes sur les 11 dont je m'occupais. C'est impossible. Je passais les voir en dehors de mes heures de travail pour les rassurer et rassurer leur famille. Les autres se sont retrouvées seules du jour au lendemain. Certaines sont tombées en dépression, d'autres ont développé des tendances suicidaires. Bref, la plupart ont très mal vécu leur soudaine solitude. De plus, nous étions souvent les seules à réaliser que ces personnes, non malades, mais alitées, n'avaient plus personne pour s'occuper d'elles en dehors de nous. »

Catherine de Brabois, directrice adjointe de la Fondation La Maison des champs, renchérit : « Dans ces conditions, nous avons augmenté le nombre des passages. Nous avons aussi réalisé la grande fragilité des réseaux de chacun de nos bénéficiaires : enfants, gardienne, voisins ne pouvaient plus venir... D'ailleurs cette période a souvent resserré les liens entre les soignants et les familles des bénéficiaires. [...] ».

Saurons-nous tirer les conséquences de la pandémie et faire évoluer l'accompagnement des personnes à leur domicile ? C'est le défi qui nous attend à présent.



Edité en Juin 2022



Fondation
Maison des Champs
de Saint François d'Assise

Reconnue d'utilité publique depuis 1932

"Être chez soi, c'est être soi"
au milieu des siens, dans son quartier

www.fmdc.fr

55 rue de Belleville • 75019 Paris
01.85.08.50.92 • fondation@fmdc.fr